



COMMUNE DE PERPEZAT

63210 – PERPEZAT

Tél : 04.73.65.81.24

Site : www.perpezat.fr courriel : mairie.perpezat@wanadoo.fr

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/08/2024

L'an 2024 et le huit août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE DE PERPEZAT sous la présidence de FAURE PATRICE Maire.

Date de la convocation : le 3 août 2024
Date d'affichage en mairie : le 3 août 2024

Présents : BATTUT Gaëlle, FAURE Patrice, MALLET Elodie, MEGEMONT Christophe, TINET Henri, ROUEL Matthieu. VALLEIX-BOUCHEIX Estelle, FAYDIT Alain, MONIER Cédric, MOTTET Olivier.

Absent(s) :
Excusé (s) : GOIGOUX Franck

A été nommée secrétaire : MALLET Elodie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10
- Absents :
- Excusés : 1

Le quorum est constaté, la réunion peut débuter

ORDRE DU JOUR :

- **Visite de chantier de la salle de motricité,**
- Validation du procès-verbal du 11/07/2024,
- Validation de la convention CS 06 de servitude entre ENDEIS et la commune pour la pose de câbles basse tension au village de Bughes sur la parcelle ZM 23,
- Validation de la convention ASD 06 de servitude entre ENEDIS et la commune pour la pose de câbles basse tension au village de Bughes sur la parcelle YC 163,

- Validation de la convention de servitude entre ENEDIS et la commune pour la mise à disposition d'un poste de distribution publique au village de Bughes sur la parcelle YC 163,
- Validation de la convention de servitude entre ENEDIS et la commune pour la mise à disposition d'un poste de distribution publique dans la forêt sectionale d'Angle Haut sur la parcelle ZC9,
- Validation de la convention CS 06 de servitude entre ENEDEIS et la commune pour la pose de câbles basse tension sur des chemins ruraux sur la section d'Angle Haut,
- Discussion sur la proposition de zonage de la carte communale (voir documents joints par mail,
- Coupes 2025,
- Questions diverses.

Approbation du PV de la RC DU 11/07/2024

Le conseil valide le PV du 11 juillet 2024.

- Visite de chantier de la salle de motricité,

Les travaux de la salle de motricité se déroulent bien et seront normalement terminés pour la rentrée.

- Validation de la convention CS 06 de servitude entre ENDEIS et la commune pour la pose de câbles basse tension au village de Bughes sur la parcelle ZM 23,

La convention est validée.

- Validation de la convention ASD 06 de servitude entre ENEDIS et la commune pour la pose de câbles basse tension au village de Bughes sur la parcelle YC 163,

La convention est validée.

- Validation de la convention de servitude entre ENEDIS et la commune pour la mise à disposition d'un poste de distribution publique au village de Bughes sur la parcelle YC 163,

La convention est validée.

- Validation de la convention de servitude entre ENEDIS et la commune pour la mise à disposition d'un poste de distribution publique dans la forêt sectionale d'Angle Haut sur la parcelle ZC9,

La convention est validée.

- Validation de la convention CS 06 de servitude entre ENEDEIS et la commune pour la pose de câbles basse tension sur des chemins ruraux sur la section d'Angle Haut,

La convention est validée.

- Discussion sur la proposition de zonage de la carte communale (voir documents joints par mail,

- Coupes 2025

Plusieurs coupes ont été proposées et acceptées :

Forêt de : ANGLE HAUT

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (1)	Proposition ONF (2)	Justification ONF (si modification par rapport aux préconisations du document de gestion)	Année Décision propriétaire sur proposition ONF (3)	Mode de commercialisation préconisé					
								Vente publique sur pied	Vente publique unité mesure	Contrat Bois l'épave	Autre vente gré à gré	Délivrance	
6 B	IRR	141	3,5	2026	2025	ONF-CF - Raison sylvicole- Niveau du capital forestier		<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>
7 U	IRR	149	3,7	2025	2025			<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>
8 U	IRR	221	6,3	2025	2025			<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>
9 U	IRR	221	7,6	2025	2025			<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>

Forêt de : BONNABRY

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (1)	Proposition ONF (2)	Justification ONF (si modification par rapport aux préconisations du document de gestion)	Année Décision propriétaire sur proposition ONF (3)	Mode de commercialisation préconisé					
								Vente publique sur pied	Vente publique unité mesure	Contrat Bois l'épave	Autre vente gré à gré	Délivrance	
A	IRR	148	3,8	2025	2025	ONF-AR - Raison sylvicole- Acquisition du renouvellement		<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>
C B	AMEL	131	2,3	2025	Supp.	ONF-RE - Retard exploitation							<input checked="" type="checkbox"/>
D A	IRR	297	6,2	2025	2025	ONF-AR - Raison sylvicole- Acquisition du renouvellement		<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>

Forêt de : BUGHES-LA ROCHE ET AUTRES

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (1)	Proposition ONF (2)	Justification ONF (si modification par rapport aux préconisations du document de gestion)	Année Décision propriétaire sur proposition ONF (3)	Mode de commercialisation préconisé					
								Vente publique sur pied	Vente publique unité mesure	Contrat Bois l'épave	Autre vente gré à gré	Délivrance	
4 B	IRR	210	5,2	2026	2025	ONF-CF - Raison sylvicole- Niveau du capital forestier		<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>

Les feuillus seront délivrés pour la section d'Angle-Haut et Bonnabry.

- Questions diverses.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 23.h .

Le Maire,
FAURE Patrice

La (le) secrétaire de séance,
MALLET Elodie



Liste des délibérations
Séance du 8 Août 2024
Déposées en SOUS-PREFECTURE D'ISSOIRE
et rendues exécutoires le 16 août 2024

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2024_08_050	Convention de servitudes CS06, entre ENDEIS et la commune pour la pose de câbles basse tension au village de Bughes sur la parcelle ZM 23
2	2024_08_051	Convention de servitudes ASD 06 de servitude entre ENEDIS et la commune pour la pose de câbles basse tension au village de Bughes sur la parcelle YC 163
3	2024_08_052	Convention de servitude entre ENEDIS et la commune pour la mise à disposition d'un poste de distribution publique au village de Bughes sur la parcelle YC 163
4	2024_08_053	Convention de servitude entre ENEDIS et la commune pour la mise à disposition d'un poste de distribution publique dans la forêt sectionale d'Angle Haut sur la parcelle ZC9
5	2024_08_054	Convention CS 06 de servitude entre ENEDEIS et la commune pour la pose de câbles basse tension sur des chemins ruraux sur la section d'Angle Haut
6	2024_08_055	APPROBATION DE L'ASSIETTE DES COUPES 2025 POUR LES FORÊTS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

En mairie, le 16/08/2024

Le Maire

PATRICE FAURE



